



PROCURATION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FÉRUE

Cette procuration est à transmettre à la personne qui représentera votre vote et à envoyer par mail à la FéRue (coordination@ferue.org).

Étant dans l'incapacité de voter en personne, je soussigné·e :

Prénom : _____ Nom : _____

Structure : _____

Donne pouvoir à :

Prénom : _____ Nom : _____

Structure : _____

Pour voter en mon nom lors de l'Assemblée Générale de la Fédération des arts de la rue en Île-de-France du 25 mars 2025.

Rappel :

Pour voter, il faut être à jour de cotisation.

Chaque personne peut détenir jusqu'à 3 procurations.

En cochant cette case, j'atteste que les informations données sont exactes et je certifie avoir pris connaissance des conditions du vote par procuration telles qu'énoncées dans ce document.